

L'hon. M. COCHRANE: Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais je me les procurerai pour mon honorable ami.

M. MACDONALD: Le ministre ne saurait espérer de faire adopter ses crédits, à moins qu'il ne soit en mesure de fournir à la Chambre les renseignements habituels, ce serait contre la coutume parlementaire.

L'hon. M. COCHRANE: Si l'honorable député veut bien me faire savoir quels sont les renseignements qu'il désire, je me ferai un plaisir de les lui procurer. Seul un avocat de Philadelphie peut conserver tous ces renseignements dans sa mémoire.

M. MACDONALD: Le ministre fait mieux de ne pas prendre une pareille attitude avec moi; ces méthodes peuvent lui réussir avec certaines gens, mais avec moi, elles n'iront pas. Tous les autres membres du cabinet ont ces renseignements ordinaires à la main lors de la discussion de leurs crédits.

L'hon. M. COCHRANE: J'ai déclaré à mon honorable ami que je lui fournirais les renseignements demandés aussitôt que possible.

M. MACDONALD: Ce qui veut dire que nous ne les aurons jamais. Le ministre de la Marine et des Pêcheries, lorsque ses crédits ont été examinés ces jours derniers, n'a pas adopté la même attitude que mon honorable ami; mais il avait convoqué les fonctionnaires de son département et il était prêt et désireux même de nous fournir sans délai tous les renseignements que nous lui demandions. Le ministre sait pourtant que mes questions ne sont que raisonnables.

Le PRESIDENT (M. Blain): Adopté.

M. MACDONALD: Que voulez-vous dire, monsieur le président, en déclarant l'item adopté au beau milieu de la discussion?

Le PRESIDENT: Je n'ai rien fait pour m'attirer cette observation de la part de mon honorable ami.

L'hon. M. COCHRANE: J'ai promis à l'honorable député de lui fournir les renseignements demandés; n'importe quel autre membre de cette Chambre, à mon avis, aurait accepté ma parole. Je ne fais pourtant jamais de promesse que je ne tiennne.

M. MACDONALD: Je faisais donc observer que c'est la coutume pour les ministres, qui président à l'administration de départements appelés à déboursier de fortes som-

mes, d'être en mesure de répondre de suite aux questions ordinaires que les députés peuvent leur poser. Quant aux questions que mes collègues et moi-même lui avons posées, le ministre n'a pas pu nous donner une seule réponse convenable.

L'hon. M. COCHRANE: Dans tous les cas, nous n'en sommes pas à examiner les crédits pour le charbon.

M. MACDONALD: Il n'y a pas de crédit pour le charbon.

L'hon. M. COCHRANE: Ce crédit vient sous les frais d'exploitation, dont il n'est nullement question en ce moment.

M. MACDONALD: J'ai demandé au ministre s'il se proposait de construire le viaduc de Trenton dans mon comté, et dans l'affirmative, si les travaux se feraient à l'entreprise ou à la journée? J'aimerais aussi à obtenir un état détaillé de quantités de charbon qu'il a achetées pour le compte de l'Intercolonial, de qui et à quel prix? Si le ministre promet de me fournir ces renseignements à une date rapprochée, je n'aurai plus un mot à dire, sauf qu'il devrait être préparé à fournir à la Chambre des renseignements de cette nature dès que nous abordons l'étude des crédits de son département.

M. KYTE: J'ai été quelque peu contrarié de ne pouvoir obtenir les renseignements que j'ai demandés relativement aux déboursés qu'ont entraînés les améliorations sur l'Intercolonial.

L'article du budget soumis à l'examen de la Chambre en ce moment est intitulé: travaux de construction et d'amélioration sur les chemins de fer de l'Etat \$6,500,000.

Il est bien connu que, depuis deux ou trois ans, le ministère des Chemins de fer et Canaux a consacré beaucoup d'argent au redressement de courbes, à la réduction de pentes, à la construction de ponceaux et d'aborders en ciment, sur l'Intercolonial entre Point-Tupper et Sydney. Ces travaux étant de grande importance, je félicite l'honorable ministre de les avoir faits, mais je lui dirai, en toute déférence, que j'espérais pouvoir obtenir les renseignements que j'ai demandés ce soir. Je ne blâme pas l'honorable ministre, mais le comité ayant droit à d'amples renseignements, je voudrais que ledit item fût réservé, pour le moment.

M. GERMAN: Je voulais poser d'autres questions à l'honorable ministre au sujet du rapport de la commission royale concernant la situation des chemins de fer. La Chambre devrait avoir ces renseignements aussitôt que possible. Le rapport de sir